

Coronavirus ou pas : Le droit de grève n'est pas négociable !

23/03/2020

Depuis plusieurs jours SUD-Solidaires dénonce le manque de protection qui subsiste dans les centres d'appels. Malgré le confinement des dizaines de milliers de personnes doivent continuer à se rendre au travail pour effectuer des services non essentiels, et ce, sans le minimum de protection. On notera que tout cela est en contradiction complète avec le maximum de cinq interactions humaines préconisées par le gouvernement...

Il nous semble très étrange de continuer à faire du service client pour des comptes comme Lidl... La nécessité absolue pour le pays de faire continuer et déplacer des milliers de salarié-es pour ce type d'activité reste une énigme pour notre syndicat. Quelques entreprises proposent le télétravail, mais cela reste très peu développé malgré l'urgence. Des grands donneurs d'ordres, pourtant à capitaux publics comme EDF, ENGIE (service facturation) refusent sa mise en place pour des raisons de sécurité... La sécurité commerciale passant évidemment avant la sûreté publique.

Allo le corona ?

À Belfort, où cette pandémie est très répandue des cas de coronavirus ont été diagnostiqués un peu partout dans la ville. Notre syndicat a demandé la mise en sécurité maximale du site afin de préserver la santé des salarié-es. Cela semblait d'autant plus important qu'une partie d'entre eux travaillent justement pour le numéro vert d'information (de l'Etat) sur le COVID-19.

Pour notre syndicat, le télétravail aurait dû être imposé par la direction dès le départ en respectant l'ensemble des recommandations voire en les renforçant vu la situation de la région. La réalité de ce centre du numéro un mondial du secteur, Teleperformance, est tout autre puisque depuis le début notre équipe syndicale a dû faire le forcing pour tout : réduction du nombre de téléopérateurs par salle, la mise à disposition de gel hydroalcoolique, désinfection plus régulière du matériel de travail et un respect des distances de sécurité tant dans les espaces de pause que dans les espaces de production. A l'heure actuelle, nous n'avons pas de gants de protection, pas de masques afin de circuler et travailler... Même la possibilité de travailler sur un poste fixe n'a été donnée que mercredi dernier... après le débrayage. Pire le management et le débriefing des écoutes étaient réalisées sans les distances appropriées

Pour obtenir cette avancée notre syndicat a dû appeler à un débrayage des salarié-es mercredi dernier et déclenché un droit d'alerte... Jusqu'ici nous pouvons dire que tout cela reste assez commun en ce moment au vu du danger qu'impose le patronat à des milliers de salarié-es.

Police partout, santé nulle part !

La direction de Teleperformance au lieu de nous recevoir afin de trouver une solution rapide et de sécuriser la situation a préféré appelé la police afin de faire cesser le débrayage. Les forces de l'ordre ont fait le choix d'obéir à la direction et d'interdire le droit de grève dans l'entreprise en accompagnant les salarié-es en production... La police expliquant sans

doute ce choix d'aller à l'encontre du droit de grève que le rassemblement était non autorisé et dangereux. Pourtant comme le démontre des vidéos, les salarié-es avaient des distances entre eux plus importante que sur le plateau de production... Il semble évident qu'il y a une contradiction entre le fait d'interdire un rassemblement de plus de 10 personnes à l'extérieur, alors que l'on permet un regroupement dans un espace confiné de plus de 50 personnes à l'intérieur.

Si nos alertes n'ont pas été écoutées par la direction et les représentants de l'Etat, nos craintes, elles, se sont réveillées exactes puisqu'un cas a été annoncé le lendemain. Il est probable que cette personne dans le cadre de ses fonctions était régulièrement au contact de plusieurs salarié-es y compris de leur poste de travail. Le site a dû être fermé pour un grand nettoyage jeudi matin et sera sans doute réouvert demain...

Que dira la Police à présent ?

Nous réaffirmons plus que jamais nos vies valent plus que leurs profits !

Pour tout contact :

Benjamin Cerutti : 0611534202 Délégué syndical Teleperformance Belfort
Issam Baouafi : 0684936369 Délégué syndical central SUD à Teleperformance
Charlène Gourdin : 0661704949 Secrétaire Fédérale Centres d'appels SUD

Vous pouvez retrouver notre bulletin de la convention collective (métier de l'accueil...) avec nos mesures d'urgences sur notre site internet : <http://www.sudptt.org/prestataires/>

le 23/03/2020